

Messieurs les Présidents,  
Monsieur le Conseiller de Gouvernement,  
Excellence,  
Monsieur le Vicaire Général,  
Mesdames et Messieurs les Directeurs,  
Mesdames, Messieurs,

J'ai tenu, cette année encore, à partager avec vous la traditionnelle cérémonie des vœux du Centre Hospitalier Princesse Grace. Par ma présence, j'entends marquer mon attachement à cet établissement, si important pour la Principauté.

Il est en effet, avec plus de 2.700 salariés, l'un des plus importants employeurs de notre pays, au travers de ses nombreuses composantes que sont l'hôpital lui-même, mais également des institutions rattachées tels le Centre Rainier III, le Cap Fleuri et A Qietüdine.

C'est dire l'ampleur des missions qui lui sont confiées dans le domaine social et celui des soins. Mon Gouvernement se doit donc d'être à son écoute et de suivre étroitement ses activités.

Il appartient à la puissance publique de tracer les lignes de la politique hospitalière, de procéder aux grands arbitrages qui parfois s'imposent et de veiller à la qualité et à la sérénité de l'activité mise en œuvre.

Je sais que des tensions sont apparues l'année dernière, qui sont en voie de s'apaiser grâce aux mesures que j'ai fait prendre. Je souhaite une sérénité retrouvée et que l'ensemble des personnes concernées s'y emploient.

Il faut comprendre que l'intérêt général doit prévaloir et que seul doit guider notre réflexion le bien-être du patient ou de la personne dont nous avons la charge.

C'est le sens des orientations mises en œuvre par mon Gouvernement, qui confie au Directeur la mission de les mener à bien. Ce n'est pas toujours facile, mais l'équipe de direction est là pour veiller à l'application effective des décisions nécessaires au développement du CHPG.

Ce développement passe par l'adoption de référentiels de rémunération plus directement monégasques. C'est la raison pour laquelle l'ensemble des échelles de rétribution du personnel a été adopté sur des bases qui nous sont propres, en veillant à conserver au bénéfice des salariés un différentiel favorable par rapport au pays voisin.

Cet élément d'attrait pour la fonction hospitalière monégasque était important et devra être maintenu à l'avenir, comme nous l'avons fait sur le plan de la retraite.

Si nous devons veiller à conserver nos spécificités positives, nous ne pouvons pour autant être déconnectés de l'offre de soins de la région voisine et de sa gestion.

Il nous faut par conséquent préparer plus activement l'inéluctable basculement à la Tarification à l'Activité. Cela doit entraîner une réflexion en profondeur sur le mode de fonctionnement hospitalier et sur la rétribution des soins prodigués.

Cette échéance de nouveaux principes de rémunération de la prise en charge hospitalière doit être perçue comme une opportunité supposant la mise en œuvre d'une approche différente. Il ne faut pas entretenir l'illusion : la T2A est incompatible avec les modes de gestion du passé, elle suppose une évolution fondamentale du CHPG à l'égard de laquelle chacun doit se sentir concerné et donc s'impliquer.

Le Gouvernement, en finançant régulièrement des équipements lourds et modernes, comme en radiothérapie, ou en procédant à des travaux d'ampleur comme au Cap Fleuri ou pour le nouvel hôpital, donne à l'activité soignante la capacité de s'exprimer au mieux.

Mais ces moyens, si performants soient-ils, ne sont rien s'ils ne sont au service de l'activité humaine. Tous ici vous participez, chacun dans votre domaine de compétence, à la mission de prise en charge, de soins et d'accompagnement des personnes que vous accueillez.

La qualité et la disponibilité des équipes de l'hôpital et des structures d'accueil des personnes âgées sont très souvent mentionnées par les bénéficiaires des soins. Il faut veiller à maintenir ces éléments essentiels afin que le patient ou le pensionnaire soit écouté et entouré. C'est la noblesse de votre métier et je sais que cela vous tient à cœur.

Je vous en remercie et vous engage à maintenir ce haut niveau de prise en charge, tout en anticipant sur les nécessaires évolutions à venir.

Je souhaite à chacun d'entre vous un exercice professionnel serein et attentionné. Je formule le vœu d'une bonne et heureuse année pour vous-même et vos familles en vous assurant d'être toujours attentif à ce bel établissement portant le nom de ma mère.

Prenez soin de vous-même et veillez à votre propre état de forme car, comme le soulignait avec justesse et un peu d'humour Bossuet, je le cite : « La santé dépend plus des précautions que des médecins ».

Je vous remercie.